ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

4e Circonscription de Loire-Atlantique



Docteur Maurice MOUTEL

Action Démocratique et Sociale



Henri AILLET

Electrices, Electeurs,

Chacun mesure très certainement l'importance de la crise politique et sociale qui vient de secouer le pays.

Le pouvoir, coupé de la population, n'avait pas prévu cette crise. Le parlement était réduit au rôle d'une simple assemblée consultative, par divers procédés dont celui du vote bloqué. Le mépris de tous les corps intermédiaires, associations familiales, organisations professionnelles et syndicales, collectivités locales, faisait que les aspirations de nombreux secteurs de la population étaient ignorées. Le dialogue, dont on parle tant, n'existait pas. En définitive, le désordre dans la rue, l'existence d'un véritable climat insurrectionnel provoquaient la dissolution de l'Assemblée Nationale et ces nouvelles élections.

CHAQUE FRANÇAIS, CHAQUE ÉLECTRICE OU ÉLECTEUR, SE TROUVE AUJOURD'HUI DEVANT UN CHOIX DÉCISIF POUR L'AVENIR DU PAYS ET DES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES.

— **ou bien, comme voici 15 mois, réélire une majorité inconditionnelle,** dans l'impossibilité demain comme hier de traduire dans la loi les indispensables réformes, et dans quelques mois, de nouveaux affrontements, sans doute plus durs, risquent de plonger la nation dans une nouvelle ère de violence.

— **ou bien, envoyer à l'Assemblée Nationale des hommes qui refusent la coupure du pays en deux blocs, des élus décidés à promouvoir une politique nouvelle.**

— Rien de durable ne se construit dans le désordre ; **c'est dans le cadre de la légalité républicaine qu'il faut mettre en œuvre les réformes nécessaires dans le domaine social,** relever les bas salaires, définir cette participation des travailleurs dont on parle sans préciser ce que ce mot veut dire, l'une des premières mesures étant l'abrogation des ordonnances concernant la Sécurité Sociale ; c'est au parlement que revient la décision en ce domaine comme en beaucoup d'autres.

— **Réforme de l'Université et de l'Enseignement** dans le cadre de l'autonomie et de l'indépendance vis-à-vis de l'Etat, assurant une orientation véritable, permettant à tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale d'accéder à une authentique culture sur le seul critère du travail et de la compétence, et à un emploi adapté à la fin de leurs études.

— organisation des marchés, réforme des structures, politique du crédit afin de **permettre aux exploitations agricoles et viticoles** de faire face aux nécessaires modernisations et de rester compétitives dans les échanges internationaux et le marché commun.

— **Donner aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales** les moyens, marchés et crédit assurant l'**expansion** et le **plein emploi** spécialement pour les jeunes.

— **Se souvenir qu'une politique sociale et économique hardie ne saurait exister si devaient être oubliés, une fois de plus, les familles, les personnes âgées, les retraités, les handicapés physiques.**

TOUT CECI N'EST POSSIBLE QUE SI DES CHOIX NOUVEAUX INTERVIENNENT A L'ÉCHELON NATIONAL.

— Abandon d'une politique de grandeur qui n'aboutit qu'à un nationalisme outrancier et a compromis la construction de l'Europe.

— Renoncement à une force de frappe strictement nationale pour consacrer les crédits indispensables aux investissements économiques et sociaux, en faveur du logement, des équipements scolaires et socio-culturels, du réseau routier, des équipements communaux.

TOUT CECI N'EST POSSIBLE QUE SI LE PARLEMENT PEUT NORMALEMENT REMPLIR SON ROLE, QUE S'IL EST CAPABLE DE DIRE OUI A TOUTES LES RÉFORMES NÉCESSAIRES, MAIS RÉSOLU A DIRE NON A TOUTES LES AVENTURES DONT NOUS MENACENT DEUX BLOCS OPPOSÉS.

Ceci suppose encore une véritable liberté, une totale objectivité de l'information par la définition d'un statut autonome de l'O.R.T.F.

C'est parce que nous voulons cette politique nouvelle pour le Pays que nous sollicitons vos suffrages, parce que nous refusons de voir la République et nos libertés disparaître dans l'affrontement de deux blocs extrêmes, parce que nous voulons une société faite pour l'homme, dans la libre détermination d'une véritable démocratie.

Docteur Maurice MOUTEL

Conseiller Général, Maire d'Ancenis

Membre du Comité d'Expansion de Loire-Atlantique

Suppléant : Henri AILLET,

Adjoint au Maire de CLISSON

Imp. Nouvelle - Ancenis